



ITTO

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GENERALE

ITTC(XXIII)/22 Rev.1
6 décembre 1997

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

VINGT-TROISIEME SESSION
1 - 6 décembre 1997
Yokohama, Japon

DECISION 7(XXIII)

NOMINATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant sa décision 4(I) par laquelle il avait nommé Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux pour la période allant du 1er novembre au 31 mars 1990;

Se référant à sa Décision 2(VII) de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom d'une durée supplémentaire de deux ans commençant le 1er avril 1990 et finissant le 31 mars 1992;

Se référant à sa Décision 8(XI) de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom d'une durée supplémentaire de deux ans commençant le 1er avril 1992 et finissant le 31 mars 1994;

Se référant à sa Décision 5(XV) de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom d'une durée supplémentaire de deux ans commençant le 1er avril 1994 et finissant le 31 mars 1996;

Se référant également à sa Décision 5(XIX) de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom d'une durée supplémentaire de deux ans commençant le 1er avril 1996 et finissant 31 mars 1998;

Notant avec satisfaction les efforts et le dévouement extraordinaires dont Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom a fait preuve en guidant l'OIBT de sa naissance à son statut actuel depuis son entrée en fonction le 1er novembre 1986;

Décide, aux termes de l'Accord international des bois tropicaux de 1994, de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah pour un terme supplémentaire de 24 mois.

* * *